
TRADUIREUne autre perspective sur la traduction**Traduire**

Revue française de la traduction

221 | 2009**Voies de l'interprétation**

Édito**Françoise Wirth**

**Édition électronique**URL : <http://journals.openedition.org/traduire/366>

DOI : 10.4000/traduire.366

ISSN : 2272-9992

Éditeur

Société française des traducteurs

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2009

Pagination : 1-4

ISSN : 0395-773X

Référence électronique

Françoise Wirth, « Édito », *Traduire* [En ligne], 221 | 2009, mis en ligne le 12 novembre 2013, consulté le 26 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/traduire/366> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/traduire.366>

édito

Françoise Wirth

Saviez-vous que les institutions européennes craignent de connaître dans les prochaines années une pénurie d'interprètes, notamment en langue française ? Au point que la Direction Générale de l'interprétation de la Commission a récemment lancé une grande campagne de sensibilisation, n'hésitant pas à ouvrir un canal sur Daily Motion⁽¹⁾ et You Tube pour inciter les éventuels postulants à « découvrir une carrière prestigieuse au cœur de la politique européenne » et que le directeur général, M. Marco Benedetti, lance personnellement le message suivant : « Apprenez les langues, il y a des perspectives de métiers intéressants et bien rémunérés au bout ». Diantre, à l'heure où les traducteurs se désolent du peu de reconnaissance accordée à leur travail et de tarifs insuffisants, les interprètes jouissent donc de prestige et de bonnes rémunérations ! Mais qui sont-ils et qu'est-ce qui fait la différence entre traducteurs et interprètes ? C'est la question que s'est posée Christine Cross, aidée dans sa réflexion par Pierre Kästner et Dorothy White. Tous trois ont la double casquette d'interprète-traducteur et avec eux nous entrons directement dans le vif du sujet. Vous allez découvrir, si vous ne les connaissiez pas encore, les doux vocables de chuchotage, concabin, mode simultané ou consécutif... C. Cross nous trace un rapide historique du métier d'interprète avant de s'intéresser à l'itinéraire de P. Kästner, lequel souligne la similarité entre le travail d'interprète et celui de comédien, tous deux connaissant « un certain trac avant d'entrer en scène ». Les remarques sur le « sens de traduction » entre langue première et langue seconde, ce que D. White appelle « direction de compétence maximum », sont fort intéressantes et mettent en évidence une réelle divergence entre traduction et interprétation. P. Kästner nous dit aussi que si le traducteur est « pinailleux », l'interprète se doit d'être « tout simplement brillant ». Hum, voilà qui a effectivement l'air de faire une différence ! Il est clair que tandis que le traducteur turbine et peaufine son texte dans son coin, l'interprète prend la parole, donne de la voix, même si c'est pour exprimer les idées des autres. Il se montre et... s'habille (ne manquez pas à ce propos la délicieuse illustration de Marlène Junius dont le vigoureux coup de crayon ponctue à nouveau ce numéro).

Pourtant, le métier n'est pas facile tous les jours, ce n'est certes pas l'interprète du chef de l'état libyen à l'ONU en septembre dernier qui nous dira le contraire (il a quand même tenu soixante-quinze minutes avant de s'écrouler) ! Et voici que Benoît Kremer sème le doute dans notre esprit

(1) Cf. <http://www.dailymotion.com/DGInterpretation>.

en demandant tout de go si les interprètes sont des « tricheurs ». Des tricheurs, mais pourquoi donc ? Le lecteur découvrira dans cet article de l'actuel président de l'Association Internationale des Interprètes de Conférence les écueils qui attendent l'interprète dans sa pratique quotidienne. B. Kremer commence, lui aussi, par évoquer le prestige qui entoure cette profession, mais qui, hors des institutions internationales, ne semble pas entièrement contrebalancer la méconnaissance quasi-générale du métier. Et B. Kremer de nous entraîner sur le parcours type d'une interprète *freelance* (car oui, disons-le, comme celle de traducteur/trice, la profession d'interprète est largement féminine) du premier contact avec le client jusqu'à sa prestation. Si le ton est léger et le style « brillant », pour reprendre l'épithète de M. Kästner, l'exaspération affleure face à ce combat de tous les jours pour obtenir des conditions de travail décentes. L'auteur passe en revue un certain nombre des conditions indispensables au bon déroulement d'une séance d'interprétation mais qui, chaque fois, exposent l'interprète à un soupçon de tricherie de la part de son client. Le traducteur trouvera ici bien des similarités avec sa propre pratique : le peu de considération apportée à de « simples questions linguistiques », la méconnaissance des difficultés inhérentes au processus de traduction, qu'il soit écrit ou oral, et la disproportion entre frais engagés par ailleurs et budgets de traduction/interprétation.

Avec l'article de Franck Tiret, nous nous approchons du cœur du processus d'interprétation et abordons le couple de langues japonais-français. F. Tiret prend soin de présenter les éléments de base de la linguistique japonaise nécessaires à l'exposition de son propos, qu'il rend ainsi accessible à tous. Ce faisant, l'auteur nous propose d'ailleurs une belle initiation au système linguistique japonais. À la fois interprète et formateur, il constate le très petit nombre d'interprètes européens travaillant depuis le japonais. Parmi les diverses raisons susceptibles d'expliquer cet état de fait, il s'intéresse plus particulièrement aux difficultés linguistiques et suggère des pistes d'amélioration de la compréhension orale de la langue nippone par le recours à différents types d'inférence pour « interpréter » les items lexicaux inconnus. Il s'est livré à une expérimentation pour catégoriser ces items en fonction de la réussite ou de l'échec de la compréhension par inférence, directe et indirecte, et nous livre ses résultats et les conclusions qu'il en tire pour favoriser l'entraînement à l'écoute. Bigre, prestigieux mais décidément pas facile, ce métier d'interprète...

L'article suivant, construit à partir de la présentation de Marie-Thérèse L'Huillier lors de la Journée Mondiale de la Traduction 2008, porte sur l'interprétation en langue des signes française (ou LSF). Si les premières formations d'interprètes ont vu le jour, comme le rappelle C. Cross, dès 1941 à Genève puis en 1957 à Paris avec l'ESIT, il faudra attendre les années 1980 pour que le métier d'interprète de LSF s'organise véritablement. Avec le développement de ce métier, les sourds ont désormais un accès plus facile à divers domaines de la vie quotidienne comme nous l'a fort bien exposé – en langue des signes – M.-T. L'Huillier par le « truchement » (premier terme désignant un interprète) de Guylaine Paris et Jérémie Segouat. Notons d'ailleurs que la nouvelle fiche APCE *Traducteur et interprète* (code APE 74.30Z, réactualisée en août 2009) fait une bonne place aux interprètes de LSF.

Ce cahier consacré à l'interprétation se referme avec deux interviews. Freddie Plassard a interrogé Gilles Ouvrard, spécialiste du chinois, qui a été interprète de longues années, tant au



ministère des Affaires étrangères que dans des entreprises privées, et qui est aujourd'hui directeur de la section Traduction à l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, école dont il est doublement diplômé en traduction et en interprétation ; Vanessa De Pizzol a, quant à elle, rencontré Massoumeh Lahidji, spécialisée dans l'interprétation pour le cinéma. Ces deux interviews passionnantes nous esquissent deux parcours et deux pratiques très différents. Différents et semblables à la fois car dans ces deux portraits, le lecteur retrouvera des lignes de force communes : la grande importance de la préparation, le délicat équilibre entre présence et discrétion, la concentration, le stress aussi, inévitable et sans doute nécessaire, et surtout un grand amour du métier d'interprète.

Katell Hernández Morin a soutenu en début d'année sa thèse de doctorat consacrée à *La révision comme clé de la gestion de la qualité des traductions en contexte professionnel*. Le problème de la révision, récemment mis en lumière par la création de la norme NF EN 15038, suscite de nombreux débats entre traducteurs mais n'avait pas encore fait l'objet d'études approfondies. K. Hernández Morin nous offre un intéressant article fondé sur les résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès de professionnels de la traduction. Elle commence par cerner la notion de « révision » dont l'acception varie considérablement d'un locuteur à l'autre. Aux fins de son étude, elle la réserve à l'examen des traductions par un tiers, à distinguer de la relecture ou de l'auto-vérification assurées par le traducteur lui-même. Après avoir clairement défini la méthodologie de son enquête et le public interrogé, elle nous livre certains des résultats qu'elle a tirés des 115 questionnaires analysés. Elle brosse ainsi un tableau des pratiques et opinions des sondés sur la question qui n'exploite qu'un pan du traitement statistique réalisé pour sa thèse, à laquelle le lecteur se rapportera avec profit.

Malcolm Harvey, spécialiste de traduction juridique, se penche sur la question de la différence. Incombe-t-il, en effet, au traducteur de gommer la différence pour donner l'impression que les cultures sont interchangeable ou doit-il au contraire mettre en évidence les spécificités culturelles ? Cette question, peut-être moins cruciale dans le domaine des sciences exactes, se pose avec acuité dans d'autres, et notamment dans celui du droit, les systèmes juridiques divergeant considérablement d'un pays à l'autre. S'appuyant sur des exemples tirés des systèmes français et anglo-saxon, dont il nous brosse les divergences profondes, M. Harvey expose les quatre grandes stratégies qui s'offrent au traducteur pour résoudre le problème. Il indique au passage leurs avantages et leurs inconvénients, et les situe sur un axe sourcier-cibliste emprunté à Jean-René Ladmiral. En privilégiant l'une ou l'autre des techniques proposées, le traducteur choisit aussi de s'effacer ou de s'affirmer comme un véritable acteur du processus de communication. Convenons avec l'auteur que cette dernière solution est bien plus gratifiante !

Avec Moreno Campetella, nous effectuons un saut dans le passé pour nous pencher sur les traductions du latin en italien aux ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles. Cet article, très érudit, livre aussi au lecteur des réflexions d'ordre plus général sur la pratique et l'histoire de la traduction. La mode des *volgarizzamenti* (on pense spontanément à nos vulgarisations actuelles !), a battu son plein lors de la Renaissance italienne, et tout particulièrement à Florence avec le duc Laurent le Magnifique, au point que l'on a pu parler d'une école de traduction florentine. Les traductions ont ainsi joué un



rôle essentiel dans le processus de formation d'un idiome vernaculaire et il est intéressant de relever les facteurs historiques, et politiques, qui ont influé non seulement sur le choix des textes traduits mais aussi sur la stratégie des traductions, parfois très proches de l'original (traités techniques tels que le *Traité d'agriculture* de Palladius) ou au contraire bien plus libres un peu plus tard, avec cette fois des textes littéraires, notamment à Ferrare sous l'impulsion du duc Ercole d'Este. Au ^{xv}e, « âge d'or de la traduction technique », le traducteur, confronté aux lacunes terminologiques de sa langue cible en devenant à recours à des procédés tels que la reprise pure et simple du terme latin, son remplacement par une série de vocables explicatifs ou le néologisme. On notera – heureux temps – que la traduction, véritable re-création, passe à l'époque « pour une œuvre à part entière ». Il n'est toutefois pas facile de savoir qui du traducteur ou de son puissant donneur d'ordre est à l'origine des divergences, parfois très importantes, constatées entre le texte source et sa traduction en italien.

Décembre n'annonce pas seulement les fêtes de fin d'année, c'est aussi traditionnellement la période de la Journée Mondiale de la Traduction et du Prix Pierre-François Caillé. Florence Herbulot, grande dame de la traduction, a accepté de retracer pour nous l'origine et le parcours de ce prix qu'elle préside depuis vingt-cinq ans. Elle évoque avec émotion la mémoire de Pierre-François Caillé, auteur du doublage de plus de 300 films, « inventeur » de la profession de traducteur en France, premier président de la SFT, également à l'origine de la création de la FIT... excusez du peu ! Le prix qui porte son nom a le double objectif de perpétuer le souvenir de cet homme disparu depuis trente ans cette année et de mettre en lumière un travail de traduction, pour une meilleure reconnaissance du rôle du traducteur dans la fiction comme dans la non-fiction. Vous souhaitez peut-être proposer un candidat au jury pour l'édition 2010 ? Cet article vous dira tout sur les critères d'attribution du prix. Vous connaîtrez aussi les noms des lauréats depuis la création du Prix Pierre-François Caillé en 1981 jusqu'à celui de... 2009 (en exclusivité pour *Traduire* !). Ce copieux numéro ne serait cependant pas complet sans quelques comptes rendus d'ouvrages. Christian Casoni nous fait découvrir un pan méconnu de l'œuvre de Marguerite Yourcenar, traductrice à ses heures – et d'ailleurs membre d'honneur de la SFT comme nous le rappelle Maurice Vouturiez dans sa « Rétrospective ». La publication en 1984 d'un recueil de traductions de *blues* et *gospels* révèle un intérêt pour la musique noire américaine que l'on n'attendait pas nécessairement de l'académicienne. Freddie Plassard attire notre attention sur le dernier opus de *Palimpsestes* qui se penche sur la thématique des femmes en traduction car enfin, si les traducteurs ont un sexe, souvent féminin, les traductions ont-elles un genre ? Nous accueillons aussi dans nos colonnes un court compte rendu d'une lectrice, Claudie Pons, qui a eu la bonne idée de partager avec nous son plaisir de lire le travail d'un confrère...

Au fil de ce numéro, des personnalités marquantes de la traduction et de l'interprétation sont mentionnées, certains noms revenant sous la plume de plusieurs auteurs. C'est le cas de celui de notre consœur Barbara Nougarede, représentante de l'Association des Interprètes de Conférence Libéraux de France (AICLF). Femme sensible et discrète, dotée aussi d'un fort tempérament, elle a fait preuve d'un dévouement syndical et d'un intérêt constant pour la formation continue des traducteurs et interprètes. Nous lui dédions ce numéro, et en particulier son cahier « Interprétation ».

